Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213503352-20251219-TH_DCM_2025_82-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 19 décembre 2025 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
15 décembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 12
Excusés 2
Votants 13

Membres présents : M. Daniel BORDIER, Mme Aline GIACALONE, M Julien CHENARD, Mme Colette GENDROT, Mme Isabelle LEBRETON, Mme Jocelyne MISERIAUX, M Anthony LEBRETON, Mme Gwénaëlle RENOUX, M Eric TOULY, Mme Elodie PETITJEAN, Mme Céline MARSAIS et M Edmond LEVEQUE

Membres absents excusés : M Cédric DANIEL donne pouvoir à M Julien CHENARD, M Pascal FORTIN donne pouvoir à Mme Elodie PETITJEAN

Membres absents : sans objet

Eric TOULY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2025-82
Vente d'une portion du CR N°4 dit de « Beaumont Férard »

M Anthony Lebreton, concerné à titre personnel, ne participe pas au vote et quitte la salle du conseil

Le GFA Hersant Beaumont Férard souhaite acquérir la portion du Chemin rural N°4 dit de « Beaumont Férard » desservant les parcelles ZS0069, ZS0070, ZS0072, ZT0001 et ZT0048.

Les frais de bornage et de notaires restant à charge de l'acquéreur.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :

- Accepte de vendre la portion du CR N°4 sous réserve des résultats de l'enquête publique
- Autorise le Maire à missionner l'enquête publique
- Autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette vente

Pour copie conforme,
Le Maire

